

Journée de travail et Assemblée générale annuelle

Vendredi 10 juin 2016 à l'Assemblée Nationale

Entrée par le 126, rue de l'Université, Paris, 7^{ème} arrondissement

Invitation & Programme

- 9h - 9h30 Accueil des participants
- 9h30 - 10h15 Ouverture des travaux de la matinée
Par Claude Grivel, Président,
Nos ambitions pour les deux années à venir
- 10h15 - 12h30 Travaux de groupe
Les adhérents sont invités à se répartir dans l'un des deux groupes :
- **Cercle des partenaires et des élus : agir localement pour les territoires**
À l'heure des grandes transitions en cours, dans un paysage institutionnel qui a beaucoup évolué ces deux dernières années, dans un contexte de volonté des citoyens d'être associé aux décisions qui les concernent, peut-on agir localement au bénéfice de territoires ?
Les partenaires financeurs, les réseaux amis, les membres de l'Unadel réfléchissent à ce qui fait sens aujourd'hui quand on travaille sur le développement local.
 - **Cercle des experts associés : organiser le travail en commun pour accompagner les territoires**
L'Unadel accompagne des conseils de développement et des conseils citoyens, en collaboration avec des experts et des professionnels. La mise en place des nouvelles intercommunalités dans le contexte de la mise en débat, en région, des grands schémas d'aménagement et de développement, suppose d'organiser ce travail et de réfléchir à de nouvelles modalités pour accompagner la demande.
- 12h30 - 14h Déjeuner libre dans le quartier
- 14h - 15h Assemblée générale annuelle
Rapport d'activité, Clémentine Le Lay, secrétaire. Rapport financier, Gérard Valéro, trésorier.
Rapport moral, Claude Grivel, Président. Vote des rapports par les adhérents.
Renouvellement statutaire des administrateurs. Désignation d'un commissaire aux comptes.
- 15h - 16h Débat d'orientation à partir des recommandations des deux groupes de travail de la matinée.
- 16h - 16h30 Validation des orientations 2016-2017 et conclusion de la journée par Claude Grivel.

*Inscrivez-vous à partir du formulaire sur le site de l'Unadel
[en cliquant sur ce lien](#)*

Dans la limite des places disponibles.

Les contraintes de sécurité de l'Assemblée Nationale imposent impérativement de se munir d'une pièce d'identité et de figurer sur une liste mentionnant date et lieu de naissance.

